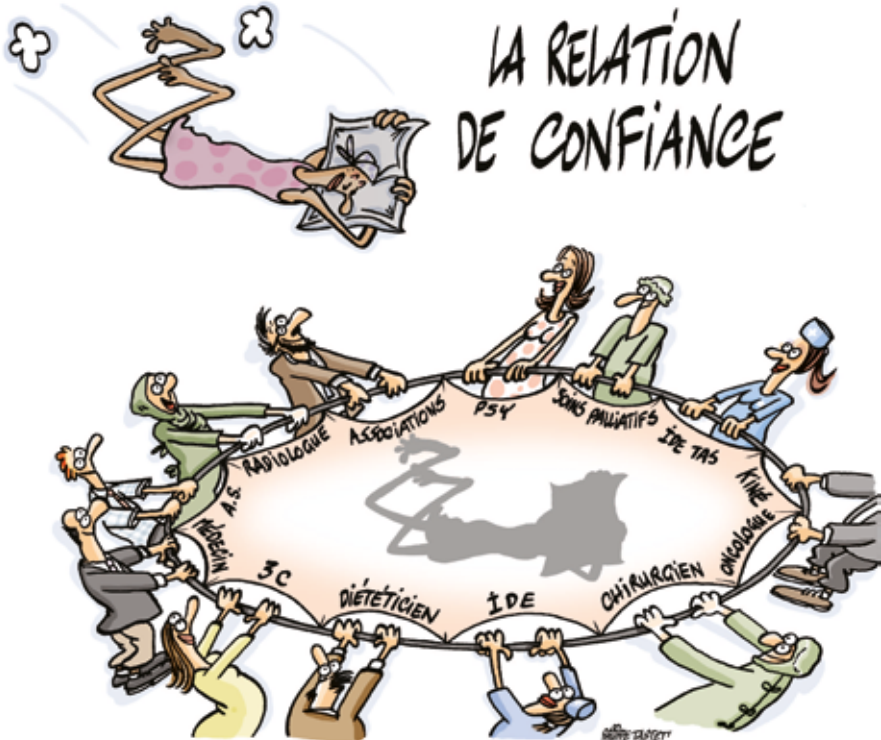


**ACCOMPAGNEMENT DES SOIGNANTS FACE AU PATIENT ATTEINT
DE PATHOLOGIE CANCEREUSE**

« Relation de confiance patient/soignant »



Vendredi 12 mai 2017

Public :

**Tout professionnel de santé des secteurs médicaux,
médiico-sociaux, libéraux, impliqué dans la relation de
soins auprès de patients atteints de pathologie cancéreuse**

PROGRAMME DE LA MATINEE

- 8 h 00 **Accueil du public**
- 8 h 45 **Ouverture du colloque**
L. Durand, Coordonnateur général des soins - Département des soins, du service social et des relations avec les usagers, CHU de Bordeaux
A. Ravaud, PU-PH - Oncologie médicale, CHU de Bordeaux
C. Soubie, Directeur GH Saint-André, Directeur de la filière cancérologie - CHU de Bordeaux
A. Weider, Directeur des soins du GH Sud, Directeur des soins de la filière cancérologie - CHU de Bordeaux
Modérateurs : A. Weider et S. Marty
- 9 h 00 **La confiance dans l'institution hospitalière**
C. Kanitzer, Directrice des soins, Conseillère paramédicale FHF
- 10 h 00 **Le concept de la confiance dans la relation de soin : une approche philosophique**
P. Sureau, Cadre de santé, doctorant en philosophie pratique de l'éthique hospitalière
- 11 h 00 **Pause**
- 11 h 30 **Aspects juridiques : les avancées de la loi Claeys-Leonetti sur la fin de vie**
C. Castaing, MCF HDR en droit public, Responsable du Master de droit de la santé - Université de Bordeaux
Pr A. Boyer - Réanimation médicale, CHU de Bordeaux
- 12 h 30 **Témoignage de l'importance de la relation de confiance en atelier d'art-thérapie à la ligue contre le cancer Comité Gironde**
T. Leblond - Ligue contre le cancer
- 13 h 00 **Déjeuner traiteur**

PROGRAMME DE L'APRES-MIDI

- Modérateurs :** M. Elisabeth et D. Lafaye
- 14 h 30 **Comprendre et mettre en oeuvre les sources de confiance : capacité du soignant au soutien psychologique immédiat**
T. Tournebise, Psychopraticien, formateur et auteur
- 15 h 45 **Quand le binôme AS / IDE en Unité de Soins Palliatifs rime avec confiance**
C. Roumiguière, Cadre de santé ; A. Schenegg, Aide-soignante ; S. Valverde, Infirmière - Unité de soins palliatifs, CHU de Bordeaux
- 16 h 15 **Cancer de la prostate : chirurgie ou radiothérapie Supports d'aide à la décision médicale partagée**
T. Haaser, Médecin radiothérapeute - CHU de Bordeaux
S. de Grimal, Infirmière TAS* - CHU de Bordeaux
C. Lepage, Manipulatrice en radiologie TAS - CHU de Bordeaux
- 16 h 45 **Conclusion**
S. Marty, Cadre supérieur de santé 3C** - CHU de Bordeaux
A. Weider

Journée illustrée par P. Tastet, Dessinateur

*Temps d'Accompagnement Soignant
**Centre de Coordination en Cancérologie

Se rendre au colloque

Hôpital Xavier Arnozan
Institut des Métiers de la Santé – IMS
Avenue du Haut-Lévêque 33604 Pessac cedex
Tél. 05 57 65 65 86 – Fax 05 57 65 63 87
mail : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

VOUS VENEZ PAR LA ROUTE :

- Depuis Bordeaux
Sur les boulevards Barrière de Pessac - Direction Arcachon -
Après centre de Pessac, continuer jusqu'au carrefour de l'Alouette -
aux feux, tourner à gauche.
Direction hôpital indiquée - Faire 100 m.
Tourner à gauche au feu et rentrer dans l'hôpital Xavier Arnozan.
- Par la rocade : 2 sorties possibles – 13 ou 14
> Sortie 13 : Pessac centre, Pessac Alouette
Direction Alouette - Aux feux, continuer, à 100 m à gauche.
Est indiqué CHU Xavier Arnozan
- > Sortie 14 : Pessac Saige, Zone industrielle, Centres hospitaliers.
Prendre la direction Alouette – Hôpital Xavier Arnozan
- Par la A63
> Sortie Gradignan-Bersol : Direction Alouette – Xavier Arnozan



L'Amphithéâtre est situé au fond du parc de l'hôpital Xavier Arnozan.
Suivre direction Institut des Métiers de la Santé.



VOUS VENEZ PAR LE TRAIN :

- Arrivée en gare de Bordeaux Saint-Jean
> Prendre le train, BORDEAUX-ARCACHON, Arrêt : Gare de l'Alouette France à la sortie de Pessac
Traverser le passage à niveau et suivre l'allée du Haut-Lévêque, à environ 200 m, vous arrivez à l'avenue du Haut-Lévêque.
L'entrée de l'hôpital Xavier Arnozan se situe en face, légèrement à gauche.

VOUS VENEZ PAR LE BUS / LE TRAMWAY :

- Par le centre ville de Bordeaux
> Prendre la ligne de bus Liane 4 direction MAGONTY
Descendre à l'arrêt Xavier Arnozan (entrée sur le site par la maison de retraite, avenue Pasteur)
- > Prendre le tramway : ligne B direction FRANCE ALOUETTE
Descendre au terminus France Alouette (entrée principale, avenue du Haut Lévêque)

Le colloque se déroulera dans l'Amphithéâtre
de l'Institut des Métiers de la Santé
Hôpital Xavier Arnozan
Avenue du Haut-Lévêque - 33604 PESSAC cedex

Tél. : 05 57 65 65 86 – Fax : 05 57 65 63 87
Mail : alexandra.urban@chu-bordeaux.fr
Secrétariat : A. URBAIN

COMITE D'ORGANISATION CHU de Bordeaux

- C. Carton, Cadre de santé – Hôpital de jour Oncologie médicale
- D. Lafaye, Cadre de santé – Equipe Mobile Soins Palliatifs
- M. de Lignerolles, Responsable pédagogique – CFPPS
- S. Marty, Cadre supérieur de santé 3C
- C. Roumiguère, Cadre de santé – Unité de soins palliatifs
- L. Zambello, Cadre de santé – Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Montant de l'inscription : 160 € (repas compris)

Pour les agents hors CHU de Bordeaux,
retournez le bulletin d'inscription au plus tard le **5 mai 2017**
au CFPPS par mail, fax ou courrier

Pour les agents du CHU de Bordeaux,
transmettre le bulletin d'inscription de formation habituel
par voie hiérarchique au plus tard le **5 mai 2017**

Journée pouvant faire l'objet d'une prise en charge au titre de la
formation continue

N° de Déclaration d'Existence (DE) : 7233P001133
N° Siret : 26 33 05 82 3000 19

CONDITIONS DE REGLEMENT

Pour les établissements hors CHU de Bordeaux :
la facture sera envoyée ultérieurement à l'établissement employeur

Pour les participants à titre individuel :
le règlement vous sera réclamé avec la convention

Accompagnement des soignants
face au patient atteint de pathologie cancéreuse

VENDREDI 12 mai 2017

Bulletin d'inscription à retourner avant **le 5 mai 2017**
Par mail alexandra.urban@chu-bordeaux.fr, fax 05 57 65 63 87 ou courrier
CFPPS - Hôpital Xavier Arnoz - IMS - Avenue du Haut Lévêque 33604 PESSAC Cedex

Coût participant **160 €**

PARTICIPANTS

1. Nom prénom : fonction :
2. Nom prénom : fonction :
3. Nom prénom : fonction :
4. Nom prénom : fonction :

PRISE EN CHARGE

A TITRE PERSONNEL

Adresse personnel :

CP et Ville :

Tél. : N° de SS :

Mail :

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public avec la convention de formation.

AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

Etablissement :

Adresse :

CP et Ville :

Tél. :

Mail :

Cachet de l'établissement

(de la personne en charge de la formation)





www.chu-bordeaux.fr

